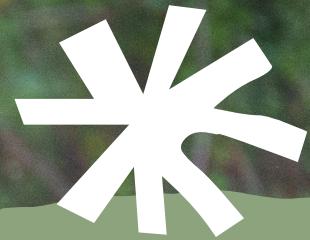




Parc
naturel
régional
de Camargue

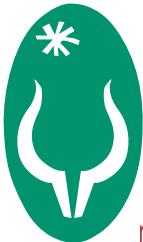


LES 4 AMBITIONS
DU PARC NATUREL
RÉGIONAL
DE CAMARGUE

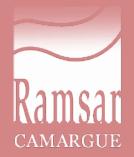
Rapport d'activité **2024**



Une autre vie s'invente ici



Parc
naturel
régional
de Camargue



En 2024 le Parc de Camargue a poursuivi sa réorganisation administrative et budgétaire. Soutenu par l'ensemble des collectivités membres du Comité syndical, le Parc a pu se redonner des marges de manœuvre pour se concentrer sur deux priorités actuelles : la lutte collective contre la salinisation du delta et la préparation de la future charte du Parc naturel régional de Camargue.

Face à un avenir incertain, face au changement climatique, face aux incertitudes internationales, les acteurs de Camargue se sont mobilisés pour chercher ensemble des solutions et construire un projet de territoire. Le fonctionnement exemplaire des commissions du Parc qui rassemblent dans le respect et l'écoute de nombreux camarguais, l'affluence et l'intérêt des habitants constatés lors des réunions de concertation organisées autour du sel début 2024, ou en fin d'année dans 9 villages et hameaux de Camargue pour lancer la révision de la charte en mode participatif, me donne de l'espoir pour notre territoire.

L'année 2025 sera marquée, j'en suis sûre, par la poursuite de cette dynamique au service de la lutte concrète contre la salinisation du delta et de la co-construction d'un projet de charte au plus près des préoccupations des camarguais dans un contexte de changement climatique inquiétant.



Anne Claudius-Petit

Présidente du Parc naturel régional de Camargue

Sommaire

Gouvernance, fonctionnement des instances et partenaires	04
AMBITION 1 - L'eau : Gérer le complexe deltaïque en intégrant les impacts du changement climatique	08
AMBITION 2 - Biodiversité : Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle	11
AMBITION 3 - Renforcer et améliorer : Renforcer la solidarité territoriale, la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie	19
AMBITION 4 - Partager et coopérer : Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes	23
Annexes	31

Gouvernance et fonctionnement des instances

Le Parc de Camargue, un établissement public.

Syndicat mixte de gestion

Compétences : Aménagement et gestion du Parc naturel régional de Camargue et mise en œuvre de la Charte

Le Syndicat assure la cohérence et la coordination des actions de protection, de mise en valeur, de gestion, d'animation et de développement menées par ses partenaires

MEMBRES :

- la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- le Département des Bouches-du-Rhône
- la Commune d'Arles
- la Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer
- la Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône
- la Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette
- la Métropole Aix-Marseille Provence
- le Syndicat mixte de gestion des associations syndicales du Pays d'Arles

Instance consultative

Conseil scientifique et d'éthique

Co-présidence :
François Letourneau
Raphaël Mathevret

Il formule des propositions et conduit des réflexions à la demande de la Présidente sur des thématiques techniques et scientifiques

Présidente : Anne CLAUDIUS-PETIT

La Présidente est l'exécutif du syndicat mixte. Elle exécute le budget, nomme le personnel et le Président du Conseil consultatif

Le Comité syndical :

Il vote le budget, émet les avis du Parc, approuve le programme d'actions et le règlement intérieur, examine les rapports d'activité, élit le Bureau et la Présidente

Composition :

- Avec droit de vote : membres du Syndicat mixte,
- Avec voix consultative : Président du Conseil Consultatif, présidents de commissions, coprésidents du Conseil scientifique et d'éthique

Le Bureau:

Il examine le projet de budget, arrête l'ordre du jour du Comité syndical, propose le règlement intérieur

Composition : membres du Comité syndical

Instance consultative

Conseil Consultatif

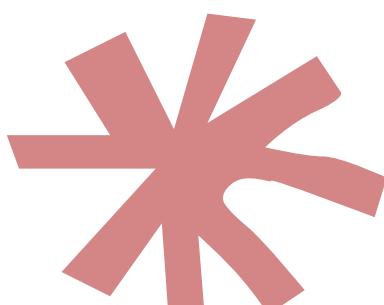
Président :
Jacques Nou

Il alimente les débats sur la politique et les actions mises en œuvre dans le cadre de la Charte à la demande de la présidente du Parc. 70 membres (personnalités morales, chambres consulaires)
6 commissions :
- Agriculture et Elevage
- Préservation, gestion de l'eau et des milieux naturels
- Patrimoine, culture et traditions
- Développement économique et touristique
- Participation citoyenne et sensibilisation
- Mer et littoral

Partenaires

- Agence de l'eau
- Agribio 04
- Arvadis
- Antique Confrérie des Gardians
- Associations d'éleveurs et manadiers de chevaux et taureaux
 - AECRC
 - AEFTC
 - AOP Taureau de Camargue
 - FDM
 - LGRB
- Capitainerie Port Camargue
- CEDRE
- CEN PACA
- CESTMED
- Centre français du riz
- Chambres d'Agriculture des Bouches-du-Rhône et du Gard
- Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- CIRAD
- CLIMAT LOCAL
- CNR (Compagnie nationale du Rhône)
- Comité d'Organisation des Fêtes Saintoises
- Comité du foin de Crau
- Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette
- Communes d'Arles
- Communes de Port-Saint-Louis du Rhône
- Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conservatoire du littoral
- Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles
- CPIE Iles de lerins
- CPIE Rhône Pays d'Arles
- DDTM des B-D-R
- Découverte du Vivant
- Domaine du Sauvage
- DRAC PACA
- DRAAF PACA
- DREAL
- DSIL
- Ecoles nationales supérieures du paysage et d'architecture
- Ecole nationale supérieure de la photographie
- Education nationale
- Europe
- Fédération des parcs naturels régionaux de France
- FEMS (Fédération des écomusées et musées de société)
- Festival de la Camargue et du delta du Rhône
- Festival Les Suds à Arles
- Fonds vert
- Fondation LUMA
- Fondation Van Gogh
- GIS Posidonie
- Grand Raid de Camargue
- Grand Avignon
- Groupent de défense sanitaire 13
- Groupement de défense sanitaire Apicole 13
- IAGF (Initiatives pour l'Aide aux Grands Fleuves)
- IFREMER
- INAO
- L'Abeille arlésienne
- La Pugère
- Maison régionale de l'élevage
- Maison de la Transhumance
- Maison du Cheval Camargue Mas de la Cure
- Marais du Vigueirat
- MedPAN
- Métropole Aix-Marseille
- MIRACETTI
- Museon Arlaten
- Musée départemental Arles antique
- Musée Réattu
- Nacioun gardiano
- Natura 2000
- OFB
- Offices de tourisme
 - Arles
 - Port-St-Louis du Rhône
 - Saintes-Maries-de-la-Mer
- Organisation des Producteurs du Sud (OP du SUD)
- Parcs naturels régionaux de la Région Sud (Parcs naturels régionaux des Alpilles, Baronnies Provençales, Luberon, Préalpes d'Azur, Sainte Baume, Ventoux, Queyras, Verdon)
- Parc naturel régional du Marais Poitevin
- Pass My Provence
- PETR du Pays d'Arles
- Pôle nautisme Mer et Développement
- Pôle Sup Nature
- Préfecture maritime de la Méditerranée
- Provence tourisme (ODT)
- Prud'homie de pêche de Martigues
- Risk & Architecture Workshop
- Rencontres internationales de la photographie d'Arles
- Seaquarium
- SEMIS
- Siloé (Association)
- SIVVB
- SNPN – Réserve nationale de Camargue
- SYMADREM
- Syndicat du Mérinos
- Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise
- Syndicat mixte de gestion des associations syndicales du Pays d'Arles
- Syndicat des vignerons du Pays d'Arles
- Syndicat des riziculteurs de France et Filière
- Théâtre des Calanques
- Thon club des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Station biologique de la Tour du Valat

Liste non exhaustive



Révision de la charte du Parc

Le Parc naturel régional de Camargue révise sa Charte

La Charte du Parc naturel régional de Camargue arrive à échéance le 15 février 2026. La révision a démarré en 2022, toutefois la situation particulière du Syndicat mixte nécessitait un travail de restructuration interne et un travail de regain de confiance auprès des acteurs et usagers du territoire.

Mais « qu'est-ce qu'une charte de Parc et sa révision ? »

Il s'agit d'un document de référence présentant le projet de territoire pour les quinze prochaines années. La Charte est le fruit d'un travail concerté dans lequel s'engagent de multiples acteurs.

La révision est l'étape obligatoire pour que le territoire reste classé Parc naturel régional. L'équipe du Parc anime la révision, sous la responsabilité de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et sous le contrôle de l'Etat qui in fine délivre le décret de classement signé par le 1er Ministre. La révision comporte plusieurs étapes de réflexion partagée, rétrospective et prospective sur l'évaluation de l'action du Parc et de ses partenaires, et l'analyse de l'évolution de son territoire. Elle s'étend sur cinq ans.

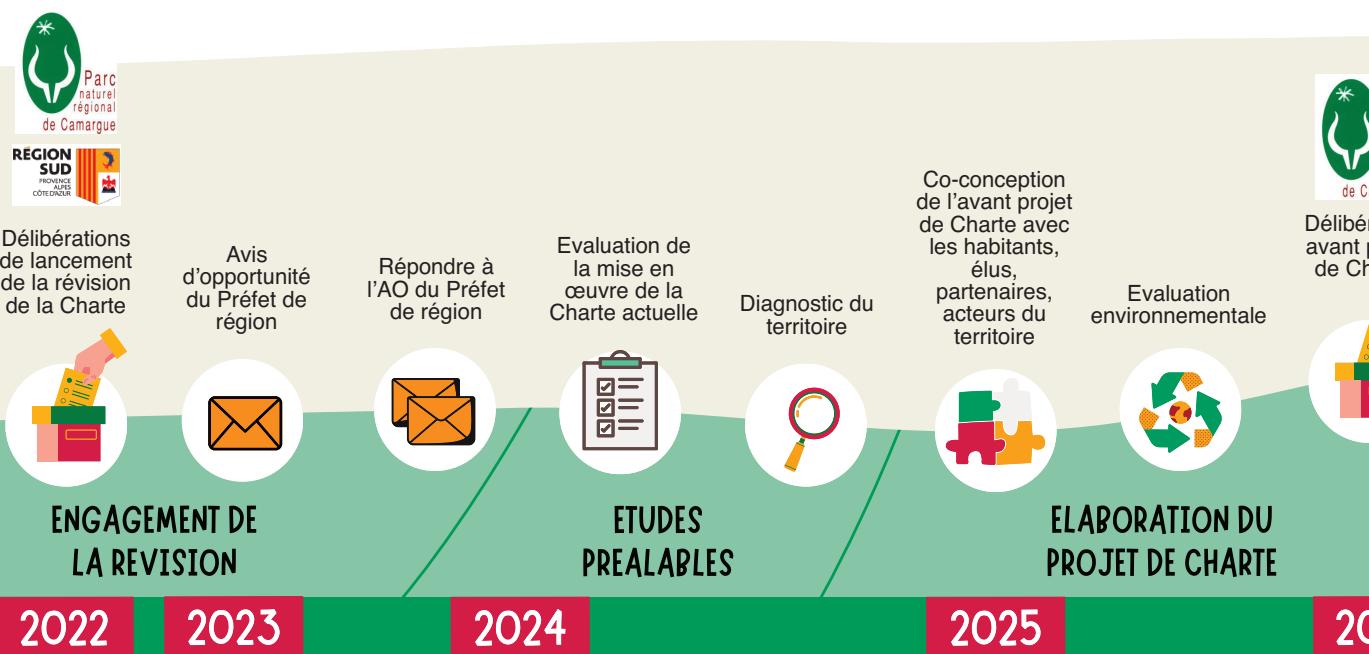
Les actions menées en 2024

Mise en place de la gouvernance de la révision

Le Parc a mobilisé ses instances et a, en complément, créé un comité technique et un comité de pilotage regroupant les signataires de la Charte et la sous-préfecture. Un groupe de suivi des acteurs et un groupe de suivi des élus complètent ce schéma de gouvernance.

Réponse à l'avis d'opportunité du préfet de région

En mai 2023, le préfet questionnait le Parc quant à son périmètre d'extension et sa collaboration avec les collectivités gardoises. Plusieurs réunions de concertation technique et politique ont permis de dégager les arguments de réponse du Parc et de la Région : les ajustements du périmètre terrestre, la gouvernance et la réflexion élargie à d'autres acteurs, la complexité du delta (continuum terre-mer), la volonté de revenir au périmètre en mer historique, le rôle du Parc, la mise en place d'un outil de planification intercommunal en mer, les actions et la mobilisation collective.



5 phases de la concertation :

PHASE 1 (octobre à décembre 2024) :

Information, écoute et recueil des avis des habitants



PHASE 2 (janvier à avril 2025) :

Partage des diagnostics et prioriser les enjeux



PHASE 3 (mars à septembre 2025) :

Évaluation de la précédente charte et imaginer la Camargue de demain



PHASE 4 (mai à mars 2026) :

Écriture du projet de charte et définition des orientations, mesures, et dispositions

PHASE 5 (janvier à juin 2026) :

Présentation, finalisation et validation du nouveau projet de charte

Le Parc a profité des courses de Tau et des soirées tchatche du musée pour informer de la démarche de révision. « Les Arts se baladent » organisés le 29 septembre ont marqué son lancement officiel.

Durant l'automne, 9 réunions de concertation regroupant près de 160 participants ont été organisées sur les trois communes et leurs hameaux (trois aux Saintes-Maries-de-la-Mer, une à Port-Saint-Louis-du-Rhône et cinq à Arles).

Le diagnostic des habitants met en évidence

- L'évolution des pratiques agricoles et l'explosion du maraîchage
- La salinisation des terres et la gestion hydraulique complexe du territoire
- Les conflits d'usages autour de la ressource en eau
- La diminution de certaines espèces et l'expansion d'espèces invasives
- La fragilité de certains habitats et milieux
- La crainte des projets d'aménagements et de décarbonatation
- Le manque de communication du Parc et des acteurs entre eux
- Le besoin de sensibiliser le territoire aux enjeux et défis à venir

Où s'informer ?



Pour suivre les prochaines étapes de la révision, scannez le QR Code ou rendez-vous sur le site et la page Facebook du Parc.



**Vous pouvez aussi contacter
le Pôle Charte : 04 90 971 973
m.hernandez@parc-camargue.fr**



AMBITION 1 - L'EAU

Gérer le complexe deltaïque en intégrant les impacts du changement climatique



1. Eau et milieux aquatiques
2. Salinité

09

10

Eau et milieux aquatiques

Pour l'année 2024, la mission « Eau et Milieux aquatiques » du Parc naturel régional de Camargue se regroupe autour de trois grands thèmes principaux.

1 Envisager la suite du Contrat de delta Camargue

Des réflexions ont eu lieu sur la suite à donner au Contrat de delta à savoir la construction d'un second contrat de delta ou bien l'émergence d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) Camargue, outil de planification réglementaire pour l'eau. En parallèle, un Plan d'action partenarial 2024 – 2026 « Construire la Camargue avec le sel ? » a été rédigé à la suite du séminaire prospectif du 9 avril 2024, coconstruit entre le Parc de Camargue et les services de l'État, de la Région Sud, du Département des Bouches-du-Rhône et des trois communes du Parc.

2 Organisation et animation de la Commission Exécutive de l'Eau

Pour assurer la gestion courante du pertuis de la Fourcade, ouvrage situé sur la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer, quatre réunions de la Commission Exécutive de l'Eau (CEDE) se sont tenues en 2024 sous la présidence de la DDTM13, avec l'appui du Parc. Malgré une pluviométrie importante en 2024 avec un cumul annuel de 672 mm (station Météo France de la Tour du Valat) contre 259 mm en 2023, les niveaux moyens des étangs ont été à nouveau largement en dessous du niveau de la mer.

3 Intégration des politiques territoriales et nationales dans les grands objectifs du Parc via l'animation de la Commission « Préservation, gestion de l'eau et des milieux naturels »

Sous la présidence de Jacques MAILHAN, quatre réunions de la Commission se sont tenues en 2024. Parmi les nombreux sujets qui ont été présentés, les membres de la commission ont pu émettre leurs recommandations sur l'évolution de la gouvernance de la CEDE ; l'impact environnemental et sanitaire de l'usage d'un produit phytosanitaire ; les perspectives et les suites à donner au Contrat de delta ; le projet de décorsetage du Petit Rhône ou encore le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Crau.



Salinité

Créer l'observatoire de l'eau, des zones humides et de la salinité

Dans sa Charte, le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue porte les ambitions « Gérer le complexe deltaïque en intégrant les impacts du changement climatique » et « Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes ». La création de l'observatoire de l'eau, de la salinité et des zones humides en 2024 est un vecteur d'accomplissement de ces ambitions. Débutée en avril 2024, grâce aux financements de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et du Fonds Vert, la mission d'animation de l'observatoire de l'eau, de la salinité et des zones humides prend place dans le pôle « Eau et paysages ». Cette année, ce sont donc huit mois qui ont été consacrés au développement de l'observatoire de l'eau, de la salinité et des zones humides, par la mobilisation et la consultation d'un réseau de partenaires, en vue de constituer une base de données cohérente et partagée. Les données, issues des suivis réalisés par différents gestionnaires camarguais, seront valorisées dans le cadre de productions documentaires de l'observatoire.



Création de la Commission d'urgence pour lutter contre la salinisation

La réflexion sur l'avenir de la Camargue avec le sel a commencé avec le séminaire « Construire la Camargue avec le sel ? » qui a permis d'élaborer un Plan d'actions partenarial (PAP) pour lutter à court terme de 2024 à 2026 contre la salinisation. Ce Plan d'actions partenarial comprend 7 orientations avec 14 actions déroulées en 30 opérations. Afin de suivre et mettre en œuvre les opérations inscrites dans le PAP, une commission d'urgence a été créée. Cette dernière est pilotée par le Parc et rend compte de l'avancement des opérations du plan d'actions. Le service « Eau, Biodiversité, Ruralité » a été renforcé avec la création d'un pôle « Eau, Sel et Paysages », dont la mission est de porter les 13 opérations prises en charge directement par le Parc, et de coordonner les opérations portées par ses partenaires.



Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle



- 1. Milieux naturels** _____ 12
- 2. Biodiversité** _____ 14
- 3. Agriculture** _____ 15
- 4. Élevage** _____ 16
- 5. Tourisme** _____ 17
- 6. Gérer l'activité humaine estivale sur le littoral** _____ 18



1. Milieux naturels

Sites Natura 2000

SITE « TROIS MARAIS »

→ Restauration des marais de Port-Saint-Louis-du-Rhône

Sur les marais de Port-Saint-Louis-du-Rhône, les prairies humides et les marais à marisques sont l'expression de l'influence de la nappe phréatique de la Crau. Ces habitats habituellement présents en altitude dans des tourbières sont uniques en Méditerranée et en régression depuis plusieurs années. Les prairies humides sont menacées par endroit par la colonisation des frênes. Cette dégradation est très préoccupante pour les chasseurs et manadiers. La commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône, accompagnée par le Parc de Camargue a obtenu des crédits du Fonds vert afin de financer des travaux de gyrobroyage des ligneux sur 15 ha qui seront complétés par du pâturage.

Ce chantier se déroulera sur 3 ans de manière à réouvrir des surfaces en mosaïque afin que le bétail puisse contenir la repousse, avec l'objectif de restaurer l'habitat de prairie humide méditerranéenne. Le lancement des travaux est prévu pour le second semestre 2025.

→ Signature d'une charte Natura 2000 sur la vallée des Baux

Sur la vallée des Baux, un couple de propriétaire a souhaité s'engager dans une démarche globale de restauration de zone humide. Le Parc de Camargue a accompagné cette démarche qui s'est traduite notamment par la signature d'une charte Natura 2000 validée par les services de l'Etat, fin 2024. Les parcelles engagées seront exonérées de la taxe sur le foncier non bâti pendant 5 ans.



SITES « RHÔNE AVAL, PETIT RHÔNE, MARAIS DE L'ILE VIEILLE ET ALENTOURS »

→ Réalisation d'un suivi de la population de Triton crêté de Trinquetaille ainsi que de mesures de gestion.

La zone humide de Trinquetaille abrite la seule population connue de Triton crêté dans les Bouches-du-Rhône. Cette espèce est classée en danger critique d'extinction en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En 2024, le Parc de Camargue a pu effectuer le suivi de la population, 62 individus ont été capturés dans la mare puis relâchés de février à juin. Cette opération a permis d'identifier chaque individu et de suivre son évolution au cours du temps.

Elle s'est accompagnée en 2024 d'une mise en eau artificielle de la mare afin de favoriser les conditions de reproduction du Triton crêté et le suivi de sa population.

Les habitats de cette espèce se dégradent depuis plusieurs années, impactant notamment sa reproduction. Le plan local d'action en faveur du Triton crêté animé par le Parc cherche des solutions pour restaurer ses habitats et préserver l'espèce.

→ Projet d'extension des périmètres de 3 sites Natura 2000 animés par le Parc

Parmi les 8 sites Natura 2000 animés par le Parc de Camargue, 3 suivent actuellement une procédure d'extension de leur périmètre. Il s'agit des sites « Rhône Aval », « Camargue » et « Petit Rhône ». Ces projets résultent d'une demande des élus locaux qui ont exprimé le souhait d'améliorer la cohérence de ces périmètres afin de faciliter la gestion des milieux rivulaires. La modification du périmètre d'un site Natura 2000 est une procédure longue qui s'étale sur plusieurs années. En 2024, la procédure était en cours de phase de concertation. Une réunion à destination des élus s'est tenue à Arles le 4 décembre afin de présenter les modifications prévues et recueillir les avis et les questionnements des communes et des communautés de communes. En 2025, la phase de concertation se poursuit et la phase de consultation officielle a pour objectif d'être lancée début de l'automne.

SITE « CAMARGUE »

→ Actualisation de la cartographie des habitats

Ce projet, financé grâce aux fonds Natura 2000, a été réalisé entre janvier 2023 et avril 2024. Il a été mené en collaboration entre Nicolas Borel consultant et la société i-Sea. Le procédé utilisé pour cette cartographie permet de réaliser une télédétection satellitaire multi-temporelle à très haute résolution spatiale à l'aide d'images satellites Pléiades.

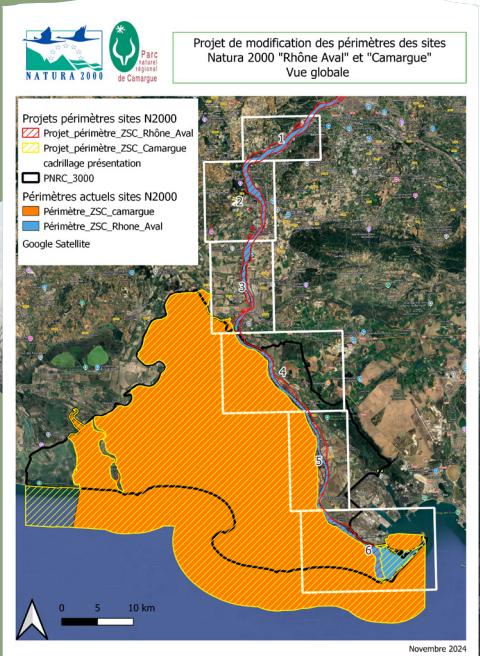
Pour être le plus précis possible, le but est de cartographier sur le terrain différents habitats avec le plus de répliques possible. Les données sont ensuite transmises à i-Sea qui a développé un procédé (Biocoast) qui permet, à l'aide d'images satellites, d'extrapoler les relevés de terrain réalisés précédemment à des surfaces beaucoup plus importantes. Il s'agit donc là d'un modèle prédictif basé sur la télédétection.

Les résultats de l'étude en quelques chiffres :

- Une cartographie sur plus de 85 000 ha
- 4 images satellites utilisées
- 41 habitats cartographiés
- 40 espèces végétales patrimoniales cartographiées

→ Réalisation de suivis déchets

Depuis 2020, le Parc naturel régional de Camargue réalise le suivi des macro-déchets sur deux secteurs à l'embouchure du Grand et du Petit Rhône (Domaine de la Palissade et plage du Grand Radeau). Cette action est réalisée selon un protocole européen dans le cadre de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM) et donne lieu à 4 suivis par an pour chaque secteur. Ces derniers consistent à ramasser l'ensemble des déchets sur un transect de 100 m, puis à les caractériser en les classant selon différentes catégories. L'objectif est à la fois de nettoyer régulièrement la portion de plage suivie, mais également d'évaluer les quantités et la nature des déchets échoués sur les plages et digues de Camargue, amenés à la fois par la mer et le Rhône. A terme, ces suivis menés à l'échelle européenne visent à identifier les sources générant le plus de déchets se retrouvant dans la nature afin de pouvoir agir sur ces filières et réduire ainsi ces pollutions impactant les écosystèmes littoraux et marins.



2. Biodiversité



Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle / Mer et littoral

Gestion des zones de protection renforcée en mer et suivi de l'herbier

Surveillance, sensibilisation et observations scientifiques sont effectuées toute l'année en mer, et plus particulièrement dans et autour du cantonnement de pêche de Beauduc et de la zone de protection de biotope par le pôle mer. En juillet, les équipes du Parc, du Seaquarium et du Gis Posidonie ont organisé 2 journées sur le terrain pour partager les protocoles et les connaissances autour des méthodes de suivi des herbiers marins de zostères.



Lutte contre l'invasion du crabe bleu américain

Des actions de formation et de sensibilisation ont été menées auprès de 72 pêcheurs amateurs à l'espèce invasive «crabe bleu américain» et de veille auprès des pêcheurs professionnels. Des discussions ont été organisées avec les acteurs du territoire sur les actions possibles et utiles à mener.



Valorisation des suivis de la fréquentation côtière et marine

Le suivi de la fréquentation marine et côtière a été assuré lors de 21 missions réalisées entre l'Espiguette et l'anse de Carteau sur les zones ciblées à enjeux. La finalisation des rapports de suivi (2019-2021) pour le LIFE MARHA et de fiches de retours d'expérience pour les gestionnaires d'aires marines protégées ont permis de valoriser les données acquises.

Suivi du Grand dauphin au large du Parc

De l'Espiguette au phare de Beauduc, 14 missions de suivi du Grand dauphin ont été menées. Les données récoltées ont été complétées grâce à 14 embarquements sur des navires partenaires. 19 observations ont ainsi pu être faites sur les sites Natura 2000 animés par le Parc. On comptabilise 214 individus depuis 2021 (photo-identification) dont certains ont été observés à plusieurs reprises (jusqu'à 12 fois pour un même individu).

3. Agriculture

En 2024, le Parc a poursuivi son accompagnement des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) auprès de 101 exploitations, représentant un total de 1 640 ha, de 252,1 km et une enveloppe financière sur 5 ans de 2 825 760 € pour la profession agricole.

Dans ce cadre, les formations pour les agriculteurs ont débuté en 2024, avec 4 premières journées sur la thématique de gestion des espèces exotiques envahissantes, lors desquelles 51 agriculteurs ont pu être formés. L'occasion de présenter le processus de révision de la charte du Parc ainsi que de sensibiliser à la présence de frelons asiatiques sur le territoire depuis 2016.

Plantations de haies

En 2024, le Parc a pu accompagner une exploitation pour la plantation de 3 linéaires de haies champêtres (24 espèces différentes) sur un total de 1,156 km, sur le même modèle que celui de 2023 avec la mise en place d'un essai de paillage en paille de riz. Cette action ne pourra prendre une réelle ampleur qu'avec la validation du soutien financier de l'Agence de l'eau (en complément de celui de la Cie nationale du Rhône), qui a donné un avis favorable en juillet, sous réserve de quelques précisions.

Accompagnement de la protection des cultures vis à vis des flamants roses et des grues cendrées

Deux comités ont été organisés en mai et novembre 2024 pour produire les bilans des actions du plan de gestion Flamants/Rizières 2024-2026 et de l'enquête sur la campagne d'effarouchement réalisée par le Syndicat des riziculteurs (SRFF). Par ailleurs, un dossier technique a été rédigé pour accompagner la demande d'autorisation à l'effarouchement des grues cendrées dès l'automne 2024. Le Comité National de Protection de la Nature (CNPN) ayant rendu un avis défavorable à cette demande, un argumentaire a alors été produit pour répondre à leurs interrogations, notamment sur l'impact auprès de la faune sauvage non cible. Ce document a permis la sortie des arrêtés préfectoraux autorisant l'effarouchement des grues dans le 13 et le 30, début 2025.

Soutien à l'apiculture et protection de la biodiversité

Une rencontre avec le Groupe de Défense Sanitaire Apicole des Bouches-du-Rhône et la FREDON-PACA a été organisée en octobre 2024 afin d'organiser une campagne de sensibilisation de l'ensemble des agriculteurs du Parc aux divers problèmes engendrés par la présence de frelons asiatiques (santé publique, pertes de ruchers, prédatation de l'ensemble ses insectes locaux...). Une étude a été menée auprès des apiculteurs pour le choix du piège sélectif à retenir, et 50 pièges de modèle Beevital ont pu être commandés (avec des réducteurs d'entrée pour ne pas piéger les frelons européens).

Collecte de déchets sur les ripisylves en bord de Rhône

Une journée de collecte des déchets apportés par le Rhône chez un agriculteur engagé dans la marque « Valeurs Parc Naturel Régional », a été organisée le 3 octobre 2024, avec la participation de l'Etablissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi (EPIDE) de la Grand-Combe, et de l'Association Wings of the Ocean. 114,7 kg de déchets ont ainsi pu être collectés (dont 670 bouteilles, 61 chaussures, 33 jouets en plastique, 16 déchets médicaux...).



4. Elevage

Le « Service élevage » du Parc naturel régional de Camargue est composé de 3 personnes dont 2 embauchées directement par l'Association du Livre Généalogique de la Raço di Bioù qui assurent :

L'animation et le suivi des associations d'éleveurs

6 associations d'éleveurs ont leur siège social au mas du Pont de Rousty :

- **Association des Eleveurs Français de Taureaux de Combat**
- **Livre Généalogique de la Raço di Bioù**
- **Association des Eleveurs de Chevaux de Race Camargue**
- **Association de défense et de promotion de la viande AOP « Taureau de Camargue »**
- **Fédération des Manadiers**
- **Association Camarguaise de Tourisme Equestre**

Les 3 premières ayant un agrément Ministériel en tant qu'Organisme de Sélection, le service suit leur animation et leur administration. Pour l'Association des Eleveurs de Chevaux de Race Camargue, les agents participent activement à l'organisation du Salon du Cheval Camargue CAMAGRI et à l'organisation et suivi des concours.



Courses de Tau Marcel Mailhan aux Saintes-Maries-de-la-Mer

Conservation des écosystèmes et participation au maintien de leur valeur paysagère

Le Parc naturel régional de Camargue organise depuis 40 ans, en partenariat avec le Livre Généalogique de la Raço di Bioù et en collaboration avec la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer des concours de sélection des reproducteurs de taureaux. Ces courses historiques s'inscrivent dans la saison taurine et contribuent à valoriser l'élevage extensif qui est une activité essentielle pour la préservation des espaces naturels et des paysages de Camargue.

Lors de chaque course de sélection, les animaux sont testés en arènes dans des conditions réelles de course camarguaise, un jury examine le standard de la race, l'allure et la combativité au jeu des taureaux. Les résultats de ce concours permettent de classer les manades et de récompenser les éleveurs pour leurs efforts de sélections menés dans le cadre de leur élevage.



Quelques chiffres pour 2024

6 courses de sélection organisées

46 manades y ont participé

10136 spectateurs ont assisté aux 6 courses de sélection (1689 spectateurs en moyenne par course)

3074 spectateurs ont assisté à la finale



5. Tourisme

Où observer les oiseaux

Un livret réalisé par les Parcs de Camargue et des Alpilles qui se sont associés avec 6 autres Parcs naturels en France, dans un grand projet visant à promouvoir leurs territoires comme espaces privilégiés d'observation de milieux naturels et d'espèces d'oiseaux remarquables. Edité en français et en anglais, il est téléchargeable sur le site du Parc.



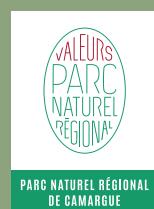
Plateforme de destination Camargue

Le site Destination-Camargue.fr a été mis en ligne fin 2024. Ce site a pour objectif de valoriser la destination Camargue auprès des visiteurs et de leur permettre de mieux préparer leur séjour.

Reportage photographique

Dans le cadre de l'inter-parcs tourisme, un reportage photos a été réalisé auprès de professionnels marqués « Valeurs Parc ».

Marque Valeurs Parc naturel régional de Camargue



En 2024, 1 professionnel a obtenu la marque « Valeurs Parc naturel régional ».

Le Parc de Camargue compta-bilise donc désormais 44 marqués Parc.

6. Gérer l'activité humaine estivale sur le littoral

Depuis 2011, le Parc de Camargue met en place en saison des dispositifs « Ecogardes » qui viennent renforcer les équipes permanentes. Les écogardes ont pour missions : la surveillance, la sensibilisation, le suivi de la fréquentation et l'information du public sur les espaces littoraux de Camargue fragiles et exceptionnels. En 2023, aux dispositifs existants s'est rajouté celui des « Ecogardes marins ».

Ecogardes terrestres

Sur la période de forte influence (1er juillet – 31 octobre), les gardes ont été épaulés par une équipe de 4 écogardes qui ont assuré la surveillance sur le site quotidiennement. Malheureusement, cette année un accident de la circulation a diminué l'équipe qui n'a pas pu fonctionner en binôme. Ce qui a eu pour conséquence une fréquence d'intervention diminuée de moitié par rapport aux années précédentes. En 2024, si la fréquentation du site est en baisse, les actions de sensibilisation évoluent avec notamment de l'information donnée sur les espèces invasives ou la potentialité de la reproduction de la tortue caouanne. Les missions s'étendent aussi sur les plages du littoral camarguais (Napoléon, Piémanson, Grand radeau...). Ce dispositif est financé chaque année par la Région Sud, la Ville d'Arles et le Parc.



Ecogardes marins

Dans le cadre du dispositif « Garde régionale marine », mis en place par la Région Sud avec le soutien financier de l'Europe (FEAMPA), le Parc a recruté en 2024 deux écogardes marins pour 6 mois et 2 mois entre avril et septembre. Ce qui a permis de renforcer l'équipe du pôle Mer sur des missions de surveillance, de sensibilisation ou de suivi sur tout le territoire côtier. Avec une contribution à 37 missions embarquées et la réalisation de 103 actions différentes, la Garde régionale marine a sensibilisé un total de 279 personnes.

Ecogardes à cheval

Depuis 2021 sont apparus des enjeux de fermeture de milieux à proximité du cordon dunaire saintois. Ces espaces, de plus en plus fréquentés et peu accessibles aux services de secours, deviennent sujets au risque incendie de manière importante. Pour aider à leur surveillance, une Garde régionale Forestière (GRF) a été mise en place par la Région Sud pour aider à la régulation des flux et à la surveillance de milieux à risque. En 2024, 4 gardes ont été recrutés et des patrouilles quotidiennes ont eu lieu du 1er juillet au 15 septembre sur le secteur du Grand Radeau.

Autres exemples d'actions menées

• Organisation du stationnement, des accès aux plages

Avec 6 067 véhicules recensés en 2024 la fréquentation de l'aire de régulation de Beauduc baisse confirmant la tendance enclenchée en 2021.

Parallèlement le nombre d'infraction est en forte baisse cette année et ce dans toutes les catégories relevées : circulation terrestre à moteur dans les espaces naturels, camping sauvage, divagation de chiens, pratique du kitesurf sur les périmètres non autorisé.

• Sensibilisation aux espèces envahissantes

Cas du crabe bleu : mise en place d'un questionnaire, et d'un panneau d'identification de l'espèce, diffusion des bons gestes à adopter en cas de rencontre avec ce crustacé.

Sur les 26 pêcheurs interrogés : 7 n'avaient jamais entendu parler du crabe bleu, 19 connaissaient le Crabe bleu dont 17 en avaient déjà pêché sur la zone de Beauduc. Repérage des dates d'arrivées du crabe sur le secteur, certainement lié à leur période de reproduction.

AMBITION 3 - RENFORCER & AMÉLIORER

Renforcer la solidarité territoriale, la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie



- 1. Paysage et cadre de vie** _____ 20
- 2. Musée de la Camargue** _____ 21
- 3. Domaine de la Palissade** _____ 22

1. Paysages et cadre de vie

Connaissances sur les paysages

Dans le cadre du Plan Paysage Littoral de Camargue, le Parc naturel régional de Camargue a finalisé l'Observatoire photographique du paysage de Camargue, en collaboration avec le Système d'information territorial des Parcs naturels régionaux de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'Observatoire est consultable en ligne : il présente un suivi photographique de plus de 80 points de vue depuis le début du 20e siècle, et propose pour chacun une analyse de l'évolution paysagère.

Maîtrise quantitative et qualitative de l'urbanisation

Le Parc a poursuivi sa mission de conseil et d'accompagnement auprès des pétitionnaires sur la définition des projets de construction, et auprès des institutionnels pour les projets d'aménagement. Il a participé aux groupes de travail pour l'élaboration du SCOT métropolitain et a émis un avis sur le projet final, ainsi qu'à l'identification des Zones d'accélération de production d'énergies renouvelables, conformément aux attentes de l'Etat.

Animation d'une démarche prospective participative sur le devenir des paysages de Camargue

Le Parc a animé des démarches prospectives sur l'avenir des paysages en Camargue, en collaboration avec les Ecoles nationales supérieures du paysage et d'architecture, et l'association d'architectes et de paysagistes Risk Architecture Workshop. Les productions issues de ces collaborations ont été exposées sur le stand du parc lors du Festival de Camargue, puis lors de la Fête du parc sur la journée « Les Arts se baladent » en 2024. Par ailleurs, des conférences ont été organisées pour valoriser cette démarche : dans le cadre du programme d'activités du musée de la Camargue, auprès des étudiants de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Marseille et au sein de l'Ecole nationale supérieure du paysage. Une partie de cette réflexion a été publiée à l'occasion du colloque « Fluctuations du paysage : l'eau dans les systèmes côtiers, représentations, utilités, écosystèmes ».

Protection et gestion des sites

La réhabilitation du Mas du Pont de Rousty, siège administratif du Parc, est en cours. Un programme de travaux a également été élaboré pour la réhabilitation de la Maison de Ginès.





2. Musée de la Camargue

En 2024, 11 ans après sa rénovation et son extension, le Musée de la Camargue a atteint une maturité grâce à la qualité de sa programmation et à la technicité de son équipe. Quatre expositions temporaires y ont été présentées durant l'année : «La Camargue entre deux eaux», établie sur deux ans, elle se termine le 24 septembre 2024, «A travers la roselière» de Anne Périer, du 14 au 16 juin dans le cadre de Terres de Légendes de la DRAC, «Les Mourvens», de Françoise Galeron, associée à l'édition des Rencontres d'Arles 2024 et la nouvelle exposition «Avec ou sans sel ?» du 18 octobre 2024 au 21 septembre 2026.

Son équipe participe activement à son développement par la réalisation d'outils pédagogiques et de communication : audioguides en 6 langues accessibles par QR codes, jeux, chroniques, teaser.

L'action culturelle

L'équipe du musée élabore annuellement un programme culturel, en lien avec les expositions «La Camargue entre deux eaux», et en 2024 «Avec ou sans sel ?», des soirées tchatches itinérantes et une soirée thématique Ethnobistrot ont été organisées. Le musée a participé à des manifestations culturelles locales, nationales et européennes comme Une rentrée en images avec les Rencontres de la photographie d'Arles, Ensemble en Provence et Cultures du coeur avec le Conseil départemental 13, le Printemps des Poètes, les Journées Européennes du Patrimoine, la Nuit européenne des musées.

Les publics

Le musée a accueilli 31 404 visiteurs en 2024 : 3429 personnes ont visité le musée en groupe (+11% par rapport à 2023) et 16 831 personnes individuellement (+14% par rapport à 2023) et 8735 personnes ont été accueillis pour des informations touristiques ou ont fréquenté le sentier de découverte (+31% par rapport à 2023) 84 visites guidées ont été organisées par les 3 médiateurs culturels. Les demandes d'informations à l'accueil du musée sont en augmentation permanente en partie due à la visibilité du nouvel accueil situé entre le parking et le départ du sentier de découverte.



Tourisme et Handicap

Le musée possède le label « Tourisme et Handicap » pour les handicaps moteur, visuel, auditif et mental.

Recettes 2024

79 889 €

Les recettes annuelles
de la boutique (+18%)

139 099 €

Augmentation de 21%
par rapport à 2023

59 210 €

Le revenu annuel
de la billetterie

Typologie du public

En 2024, le public français représente 71.5% des visiteurs et les étrangers 28.5%. Le département des Bouches du Rhône représente 24.5% de la totalité des visiteurs, soit le 1er public présent au musée, suivi par l'Allemagne (7%), le département du Gard (4.5%), l'Italie (3.5%), la Suisse et la Grande Bretagne, la Belgique et la Hollande sont autour de 2.6% chacun.



3. Domaine de la Palissade

Géré par le Parc naturel régional de Camargue depuis le 1er Janvier 2014, le Domaine de la Palissade est situé à Salin-de-Giraud, village de la commune d'Arles, à l'embouchure du Grand Rhône sur une superficie de 702 ha.

Accueil en 2024

Le Domaine a accueilli au total 9320 visiteurs en 2024, dont 1375 en visites guidées et 563 visiteurs qui ont parcouru les sentiers pédestres grâce au livret remis à l'accueil.

Le site a connu 29 jours de fermeture au public, 19 jours par manque de personnel d'accueil et 10 jours en raison de situation d'inondation des sentiers suite à des crues du Rhône.
Un agent d'accueil en contrat saisonnier a été embauché pour compléter l'équipe d'accueil.



Les activités proposées aux visiteurs

▪ **Balade équestre et le pâturage équin**
La balade à cheval a accueilli 1638 cavaliers entre avril et octobre.

▪ **Kayak**
La balade en kayak a été fréquentée par 859 personnes.

Visites guidées et sensibilisation à l'environnement

Les agents du Parc ont effectué 70 visites guidées en 2024 :
41 groupes adultes, soit 575 personnes, dont 14 réalisées en anglais.

29 visites scolaires, soit 800 enfants

Le Festival Les Suds, le Marché artisanal et les Journées européennes du Patrimoine ont été l'occasion pour **4 421 personnes de découvrir le site**.

AMBITION 4 - PARTAGER ET COOPÉRER

Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes



- 1. Mieux connaître** _____ 24
- 2. Éducation** _____ 26
- 3. Évènementiel** _____ 28
- 4. Communication** _____ 29
- 5. Réserve de biosphère/Ramsar** _____ 30

1. Mieux connaître

Suivis des usages sur les sites du Conservatoire du littoral

De nombreux usages sont pratiqués sur les sites du Conservatoire du littoral gérés par le Parc naturel régional de Camargue. Ces activités sont cadrées par des conventions d'usage, au nombre de 37 en 2024.

Elles concernent pour l'essentiel des activités :

- **agropastorales** (pâturage extensif, sagne, riziculture),
- **cynégétiques**,
- **halieutiques**,
- **touristiques** (promenades pédestres et équestres).

Les agents du service Gestion Directe des Espaces Naturels (GDEN) du Parc ont travaillé tout au long de l'année à la mise en œuvre de ses conventions en veillant au bon respect des cahiers des charges.



Pêches scientifiques sur l'Etang d'Icard

Situé sur la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer à l'embouchure du Petit Rhône, l'Etang d'Icard, propriété du Conservatoire du littoral depuis 2016 est cogéré par le Parc naturel régional de Camargue et la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer. Etang peu profond, il possède une connexion contrôlée au Rhône par une martelière et une connexion temporaire à la mer, ce qui lui confère un fort potentiel en tant que zone de développement et d'habitat pour de nombreuses espèces de poissons. En l'absence de données d'inventaire piscicole sur ce site, l'équipe du Parc a été autorisée à procéder à un inventaire qui doit permettre de prendre connaissance de l'état des populations de poissons de l'étang ainsi que des menaces pesant sur leur conservation à court et à moyen terme.



Formation baguage

En 2024, le Parc naturel régional de Camargue et le Centre de recherches biologie des populations d'oiseaux ont proposé pour la première fois un stage de formation au baguage de Niveau 1 et 2. Cette formation a été dispensée du 23 au 29 septembre à la station de baguage de Rousty.

Le baguage est un outil de suivi des populations d'oiseaux qui permet d'étudier les mouvements populatifs, leur évolution démographique, leurs voies de migration, leurs zones de nidification et celles d'hivernage, ainsi que leur longévité. C'est le seul stage de niveau 1 et 2 proposé sur la façade méditerranéenne.



Suivis physiques : paramètres physico-chimiques et niveaux d'eau

Les relevés de salinité se font 1 fois par mois sur l'ensemble des sites gérés ou cogérés par le Parc, soit une cinquantaine de points de suivi de niveaux d'eau et de qualité physico-chimique. De manière générale la gestion hydraulique gravitaire est favorisée en cohérence avec les orientations du plan de gestion qui visent à préserver la biodiversité tout en maintenant les activités humaines sur ces sites.



2. Éducation

« Assurer l'accueil, l'information et l'éducation du public »

est l'une des cinq missions fondatrices des Parcs naturels régionaux. A ce titre, le Parc met en œuvre un programme éducatif scolaire qu'il renouvelle chaque année. Pour assurer cette mission, le Parc met en œuvre des moyens humains importants.

Les projets éducatifs du Parc abordent des questions assez diversifiées prenant appui sur le patrimoine naturel et culturel et sur les enjeux du territoire.

Pour mener cette mission sur l'ensemble du territoire, le Parc s'appuie notamment sur les sites aménagés pour l'accueil des publics comme le Domaine de la Palissade et sur son établissement culturel le Musée de la Camargue.

Exemples d'actions de sensibilisation pour les scolaires

PRIMAIRES



En 2023-2024 une grande partie de l'offre scolaire a été renouvelée, l'accent a été mis sur des actions de découverte et de compréhension de la Camargue par une approche sensible et artistique.

Céer, façonner, fabriquer à partir de la nature

Anne Perier, en résidence d'artiste au Parc dans le cadre du programme inter-parcs « Terre de légendes » financé par la Drac Paca et Anastasia Tétrel ont fait chacune, avec une école différente, un travail d'initiation à la gravure auprès des élèves. L'ensemble des productions a fait l'objet d'une restitution au Musée de la Camargue en fin d'année scolaire, en présence des enfants et de leurs professeurs, des parents des élèves et des institutionnels, et a été exposé au musée.

Participants : 73 élèves au total

Par ailleurs, **des ateliers tout public** d'initiation à la gravure sur le thème des plantes de Camargue, ont été menés avec l'artiste Anne Perier, dans les communes, villages et hameaux de Camargue (Arles, Les Saintes-Maries-de-la-Mer, Saliers, Musée de la Camargue).

Participants : 50 personnes au total

Collecter, organiser et créer à partir du littoral

Une action qui vise à la découverte du littoral camarguais et des ses composantes environnementales (domaine public maritime en bordure du Rhône), centrée sur un temps fort de création collective (installations éphémères).

Participants : 11 classes, 22 demi-journées d'interventions en classe et 11 sorties sur le littoral pour 242 élèves



L'Élevage en Camargue

Une animation annuelle qui vise à faire comprendre les liens qui existent entre la pratique de l'élevage traditionnel en Camargue et sa participation à la protection de la biodiversité, mais aussi à faire connaître les milieux naturels, la culture camaïguaise et faire rencontrer des élèves et des éleveurs.

Participants : 3 classes, soit 3 demi-journées d'interventions en classe et 3 sorties en manade pour 48 élèves.

COLLÈGES ET LYCÉES



La Camargue à l'épreuve du changement climatique

L'action pédagogique proposée par le Parc à l'ensemble des lycées de la région se déroulait sur une journée. La matinée était consacrée à la présentation du territoire camarguais et à ses enjeux dans un contexte de changement global. L'après-midi, une étude de cas était menée sur le terrain, selon plusieurs modules proposés aux enseignants : littoral et risque de submersion marine, biodiversité, adaptation des pratiques agricoles.

Participants : 5 classes de lycées , soit 102 élèves du second degré au total



Actions éducatives et de sensibilisation menées par la mission Mer et Littoral

Jeune public

- Animations scolaires en classes ou sur le terrain (base nautique de Port-Saint-Louis du Rhône, Festival de la Camargue, collège) : **142 élèves**
- En été, des animations autour des laisses de mer ont été organisées-dans les campings des Saintes-Maries-de-la-Mer et à Carteau : **157 enfants**
- Hors saison, une vingtaine d'enfants du centre aéré du Grau-du-Roi ont embarqué avec l'association Siloé et les agents du Parc sur le voilier la Valentine pour une sensibilisation à l'aide de jeux.

Grand public

Tout au long de l'année, des conférences ont été organisées avec nos partenaires : « La mer en débat », « Le grand dauphin » et « Petites et grandes merveilles de la biodiversité marine en Camargue » aux Saintes-Maries-de-la-Mer.



Un guide écoresponsable pour le pêcheur amateur en Camargue

Toutes les règles applicables pour le pêcheur amateur pratiquant dans le Parc ont été rassemblées dans un guide. Certaines règles sont celles qui sont appliquées au niveau de la façade méditerranéenne française, d'autres à l'échelle départementale, tandis qu'une partie d'entre elles ne concernent que la zone marine du Parc.

Téléchargeable sur le site du parc :
www.parc-camargue.fr/en-milieu-marin.html

ZOOM

Bilan quantitatif des actions pédagogiques réalisées en 2023-2024

- **Dispositif cahier ressources ville Arles :**
363 élèves du primaire
- **Actions éducatives pour collèges et lycées :**
102 élèves
- **Actions pédagogiques tout public :**
50 personnes
- **Actions de sensibilisation ponctuelles sur événements :**

Rallye citoyen à la base militaire de Salon de Provence (élèves de Marseille et des lycées militaires de la Région Sud) : 150 élèves

Festival de la Camargue (écoles de Port-Saint-Louis du Rhône) : 50 élèves

Animations dans le cadre du Salon des agricultures de Provence : 100 élèves

3. Évènements 2024

Chaque année le Parc organise ou participe à de nombreux événements et propose tout un programme d'activités annuel alliant le programme du Musée de la Camargue, du Domaine de la Palissade et les Rendez-vous du Parc.

17 > 21
janvier 2024
**Salon
Cheval Passion**
Avignon

16 > 18
février 2024
**Camagri - Salon du
cheval Camargue**
Mas de la Cure
aux Saintes-Maries
de-la-Mer

9 avril 2024
**Séminaire
« Construire la
Camargue avec
le sel ? »**
Palais des congrès
Arles

14 juillet 2024
**Journée
buissonnière
des Suds**
Domaine de
la Palissade

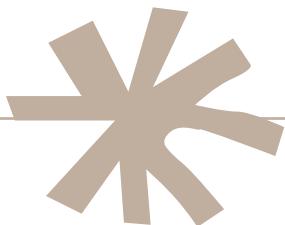
31 mai >
2 juin 2024
**Salon des
agricultures
de Provence**
Salon de Provence

8 > 13
mai 2024
**Festival de la
Camargue**
Port-Saint-louis
du Rhône

15 août 2024
**Espace terroir
Camargue**
Dans le cadre
de Camargue plurielle

4 septembre >
23 octobre 2024
Courses des Tau
Saintes-Maries
de-la-Mer

29 septembre 2024
**Les Arts se baladent
dans le Parc
de Camargue**
Lancement officiel de
la révision de la charte
du Parc



18 octobre 2024
**Inauguration
exposition
« Avec ou sans sel ? »**
Musée de
la Camargue

12 octobre 2024
**Grand Raid
de Camargue**
Salin-de-Giraud

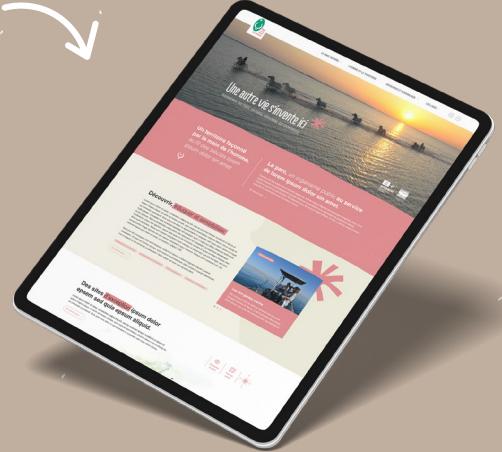
4. Communication

Quelques exemples de documents et supports de communication réalisés :

Un nouveau site pour le Parc naturel régional de Camargue !

Le site internet du Parc présentait un certain nombre de problématiques :

- Un contenu très riche (140 pages) mais difficilement accessible.
- Une identité non conforme à la charte des parcs, altérée par les mises à jour successives.
- Une plateforme obsolète, inadaptée aux usages et aux standards web actuels.
- Des performances techniques dégradées impactant l'expérience utilisateur.

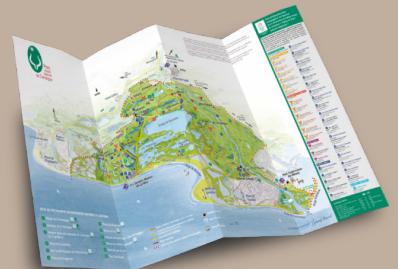


En 2024, il a fait l'objet d'une refonte en profondeur avec une stratégie digitale sur-mesure.

A découvrir sur www.parc-camargue.fr

Dépliant carte du Parc

Chaque année, en partenariat avec les offices de tourisme du territoire, le Parc effectue la mise à jour du document édité en plusieurs langues (F/GB/D/I/ES) et assure sa diffusion numérique et terrain sur le territoire et départements limitrophes. En 2024, un « relooking » du dépliant a été réalisé pour améliorer sa lisibilité et donner plus d'espace à la carte.



Programme d'activités

Coordonné par l'équipe du musée, ce programme grand public regroupe les événements proposés par le musée, la Palissade et l'ensemble des chargés de mission du Parc. Une partie du document est dédiée aux marqués Valeurs Parc naturel régional de Camargue. Il est téléchargeable sur le site du Parc.

De nouveaux supports pour Natura 2000

En 2024, l'équipe Natura 2000 a réalisé plusieurs supports de communication :

- Des plaquettes sur les sites « Camargue » et « Rhôdaniens »
- Un poster sur les haies de Camargue
- Un poster sur le site « Trois marais »
- Des panneaux d'information sur les sites Natura 2000 « Camargue »



5. Le Parc de Camargue, une Réserve de biosphère et un site Ramsar

« Assurer un développement durable dans des sites à haute valeur patrimoniale, environnementale et culturelle »



La Réserve de Biosphère de Camargue, créée en 1977, s'étend à l'échelle de la Camargue géomorphologique et est co-gérée depuis 2006 par le Parc naturel régional de Camargue et le Syndicat mixte de la Camargue gardoise. Le Conseil scientifique et d'éthique du Parc et de la Réserve de biosphère de Camargue est composé de 27 membres issus de 27 disciplines. Il aborde différentes thématiques dont certaines font l'objet de travaux spécifiques sur le changement climatique ou formule des recommandations auprès des instances de gestion.

Le réseau camarguais regroupe actuellement près de 40 personnes ou structures engagées autour de la charte des éco-acteurs en lien avec le pilotage du MAB France (Man And Biosphère) fédérant les 16 réserves françaises.

Actions au titre de la Convention de Ramsar : mettre en valeur notre engagement pour les zones humides

Un site Ramsar est la désignation d'une « zone humide d'importance internationale » inscrite sur la liste établie par la Convention de Ramsar par un État partie. Un site Ramsar doit répondre à un ensemble de critères, tels que la présence d'espèces vulnérables de poissons et d'oiseaux d'eau. La Camargue a été le premier site proposé par la France en 1986 et le périmètre du site est celui du Parc.

A ce titre, le Parc naturel régional de Camargue porte l'animation de ce site et met en valeur chaque année son engagement pour les zones humides lors des manifestations organisées en février dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides.

En 2024, deux conseils scientifiques et d'éthique du Parc et de la Réserve de biosphère de Camargue se sont tenus et ont réuni une vingtaine de membres par séance.



unesco
mab



ANNEXES

Rapport d'activité 2024

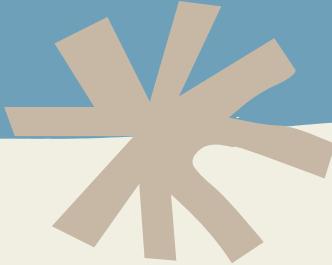


Comité syndical	32
Conseil consultatif	33
Conseil scientifique et d'éthique	34
Budget	35
Organigramme	36

Composition Comité syndical

Présidente :

Anne CLAUDIUS-PETIT



Région SUD

Anne CLAUDIUS-PETIT - *Solange PONCHON*
 Cyril JUGLARET - *Suzelle AYOT*
 Ludovic PERNEY - *Georges BOTELLA*
 Jacqueline BOUYAC - *Christophe MADROLLE*

Département des Bouches du Rhône

Mandy GRAILLON - *Nicole JOULIA*
 Martine AMSELEM - *Lucien LIMOUSIN*
 Corinne CHABAUD - *Marie-Pierre CALLET*

Arles

Catherine BALGUERIE-RAULET - *Maxime FAVIER*
 Emmanuel LESCOT - *Jean-Michel JALABERT*
 Eva CARDINI - *Chloé MOURISARD*

Port Saint Louis du Rhône

Jean-Paul GAY - *Nieves CASTEJON*
 Jérôme BERNARD - *Joan BERGENEAU*
 Aline CIANFARANI - *Marie-Hélène ROSSO*

Invités permanents

Président du Conseil Consultatif : Jacques Nou

Présidents des commissions du Conseil Consultatif :

Bertrand Mazel, Jacques Mailhan, Didier Honoré, Gaël Hemery, Sébastien Abonneau

Co-présidents du Conseil scientifique et d'éthique :

François Letourneau - Raphaël Mathevet

Vice-Président : Cyril JUGLARET
Vice-Président : Martine AMSELEM
Vice-Président : Christelle AILLET
Vice-Président : Martial ALVAREZ
Vice-Président : Patrick de CAROLIS

Saintes-Maries-de-la-Mer

Christelle AILLET - *Françoise FAVIER*
 Marie-Christine CONTRERAS - *Sylvie FELINE*
 Frédéric GIBERT - *Stéphanie TONNEL*

Métropole Aix-Marseille

Martial ALVAREZ - *Philippe ARDHUIN*
 René RAIMONDI - *Yves VIDAL*

ACCM

Pierre RAVIOL - *Jacques AUFRERE*
 Patrick de CAROLIS - *Françoise FAVIER*

Syndicat Mixte de gestion des associations syndicales du Pays d'Arles

Bernard ARSAC - *Jacques ROZIERE*
 François JOURDAN - *Paul BLANCHET*
 Daniel CARLOTTI - *Olivier ROLLIN*

Légende : Titulaire - Suppléant

Liste des membres du Conseil consultatif

Président :

Jacques Nou

Commissions :

Agriculture et Elevage : Président Bertrand Mazel

Préservation, gestion de l'eau et des milieux naturels : Président Jacques Mailhan

Développement économique et touristique : Président Didier Honoré

Patrimoine, culture et traditions : Président Gaël Hemery

Participation citoyenne et sensibilisation : Sébastien Abonneau

Chambres consulaires :

- Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles
- Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Abeille arlésienne (L')
- Accordances
- Amis des Marais du Vigueirat (Association Les)
- Amis du Vieil Arles (Association des)
- Antique Confrérie des Gardians
- AOP « Taureau de Camargue » (Syndicat de défense et de promotion de la viande)
- Association Départementale de Gibier d'Eau des Bouches du Rhône
- Association Protection Salin Camargue
- Beauduc (Association de sauvegarde du Patrimoine de)
- Centre Français du Riz
- Chasse Maritime de Camargue (Association de)
- Chasseurs (Fédération départementale des)
- Chasseurs (Société communale de chasse de Port-Saint-Louis du Rhône)
- Chemins libres de Camargue (Association)
- Collectif Prouvènço (Association)
- Comité de soutien du Parc naturel régional de Camargue
- Comité des Fêtes d'Arles – Festiv'Arles
- Comité des Fêtes de Port-Saint-Louis du Rhône
- Conservatoire des Cuisines de Camargue
- Conseil Economique, Social et Environnemental Régional
- COOPAPORT SA (Coopérative maritime)
- DEDUCIMA (Association pour le Développement Durable et Citoyenneté à Mas Thibert)

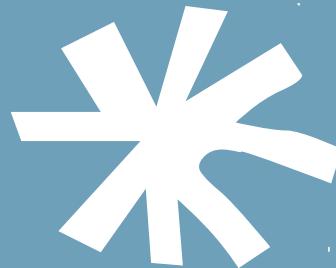
- UMR Espace (DESMID)
- Développement Durable et l'Écologie en Camargue (Association pour le)
- Eleveurs de Chevaux de Race Camargue (Association des)
- Eleveurs Français de Taureaux de Combat (Association des)
- Escolo de Camargo
- Esprit du Sud 13
- Essence ciel (Association l')
- Fédération France Nature Environnement Bouches-du-Rhône
- Fédération des manadiers
- Gageron (Comité du Hameau de)
- Gardians professionnels de taureaux et toros de Languedoc et Provence (Association des)
- Groupe Cynégétique Arlésien (Association)
- Ilotopie (Compagnie)
- Les Amis du Musée du Taureau d'Arles
- Le Citron Jaune
- Livre généalogique de la « Raço di Bioù » (Association du)
- Ligue pour la Protection des Oiseaux
- Maison du Cheval Camargue (Association)
- Migrateurs Rhône Méditerranée (Association)
- Nacioun Gardiano
- Office Française de la Biodiversité
- Office de Tourisme d'Arles
- Office de Tourisme de Port-Saint-Louis du Rhône
- Office de Tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Pêches camarguaises (Association des)
- Pêcheurs Arles-St Martin de Crau (Association des)
- Plaisanciers de Beauduc (Association Les)
- Pont de Gau (Association des Amis du Parc Ornithologique de)
- Prud'homie de pêche de Martigues
- Propriétaires (Comité des)
- Prouvènço Aficioun (Club taurin)
- Randonneurs du Pays d'Arles (Association Les)
- Renouveau des Prémices du riz (association pour le)
- Rhône Pays d'Arles (Centre Permanent d'Initiatives pour l'environnement)
- Riverains de l'Etang de Vaccarès (Association des)
- Riziculteurs de France et Filière (Syndicat des) (SRFF)
- Saliens-Albaron (Comité d'Intérêt de Village de)
- Salins du Midi (les)
- Société de Protection de la Nature Langue doc-Roussillon, Comité du Gard (SPN-LR)
- SNPN - Réserve naturelle nationale de Camargue
- SYMADREM (Syndicat interrégional Mixte d'Aménagement des Digues du Rhône Et de la Mer)
- Syndicat des jeunes agriculteurs des Bouches-du-Rhône
- Syndicat des Vignerons d'Arles Alpilles Camargue
- Tête de Camargue (Comité d'Intérêt de Quartier)
- Tour du Valat
- Tourisme Equestre (Association Camarguaise de)
- Tourisme Equestre des Bouches-du-Rhône (Comité Départemental de)
- Traversées du Delta du Rhône (Syndicat Mixte des)
- Trinquetaille (Comité d'Intérêt de Quartier)
- Vivre en Camargue (Association)

Composition du Conseil Scientifique et d'Ethique

Co-Présidents :

François LETOURNEUX
Raphaël MATHEVET

ALLARD Paul - *Histoire*
BAZART Cécile - *Economie de l'Environnement*
BARRUOL Guy - *Architecture et patrimoine*
BELLAN SANTINI Denise - *Océanographie*
BONHOMME François - *Biologie des populations marines*
BOUTRON Olivier - *Hydrologie*
CHADENAS Céline - *Littoral*
CHEYLAN Marc - *Herpétologie*
COLIN François - *Agronomie*
DUCLOS Jean-Claude - *Muséologie*
GHIOTTI Stéphane - *Géographie*
GUIOT Joël - *Climatologie*
GRILLAS Patrick - *Ecologie végétale*
GUILLEMAIN Matthieu - *Cynégétique*
LANDURE Corinne - *Archéologie*
LETOURNEUX François – Co-Président - *Conservation de la nature*
MARIS Virginie - *Philosophie de l'environnement*
MARTIN Jean-Louis - *Ecologie végétale et animale*
MATHEVET Raphaël – Co-Président - *Ecologie sociale*
MICHAUD Henri - *Botanique*
MICOUD André - *Sociologie*
POULIN Brigitte - *Ecologie animale*
RAMADE François - *Ecologie générale et Eco-toxicologie*
TOURENQ Jean-Noël - *Invertébrés aquatiques*
UNTERMAIER Jean - *Droit de l'environnement*
VELLA Claude - *Géomorphologie*
VITECOQ Marion - *Ecologie de la santé*



27
Disciplines

27
Membres

Au 06 Mars 2025

LEGENDE : NOM - Discipline

Budget

Budget réalisé

FONCTIONNEMENT	2021	2022	2023	Résultat 2024
Résultat exercice	-128 298,41 €	-42 634,97 €	-448 611,19 €	667 007,78 €
Résultat N-1 reporté	229 570,30 €	101 271,89 €	58 636,92 €	-389 974,27 €
Résultat Cumulé	101 271,89 €	58 636,92 €	-389 974,27 €	277 033,51 €

INVESTISSEMENT	2021	2022	2023	Résultat 2024
Résultat exercice	83 184,41 €	15 829,44 €	36 094,39 €	-310 432,30 €
Résultat N-1 reporté	517 205,96 €	600 390,37 €	616 219,81 €	652 314,20 €
Résultat Cumulé	600 390,37 €	616 219,81 €	652 314,20 €	341 881,90 €

Autres recettes

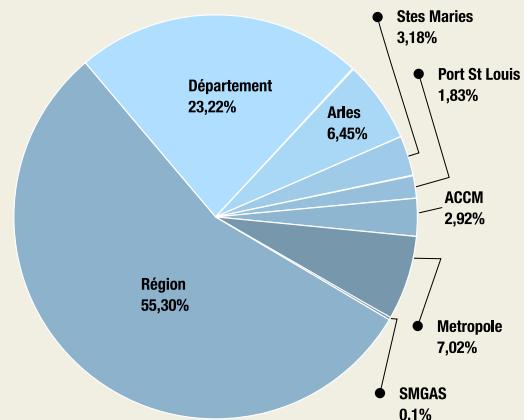
Participations au programme d'action

Les recettes perçues en 2024 pour le programme d'actions s'élèvent à 1 076 070,57 €. Les montants sont répartis comme suit :

Financeur	Montant
REGION SUD	296 308,94 €
AGENCE DE L'EAU	122 215,00 €
OFB	109 159,39 €
FEADER	88 755,10 €
PETR	85 213,05 €
PREFECTURE	80 782,19 €
DEPARTEMENT	77 500,00 €
DREAL	72 388,59 €
COMMUNE D'ARLES	40 000,00 €
DRAC	32 500,00 €
CNR	25 000,00 €
FONDATION DU PARC	15 000,00 €
CEDRE	9 063,46 €
CONSERVATOIRE DU LITTORAL	5 633,25 €
OFFICES DU TOURISME	4 878,60 €
FDC85	4 600,00 €
ILES DE LERINS	2 717,00 €
RESEAU DES PNR	2 160,00 €
SYNDICAT DES RIZICULTEURS	2 000,00 €
CLIMAT LOCAL	196,00 €

Dotations statutaires

La recette des dotations statutaires perçues en 2024 s'élève à 1 604 491 €.



Recettes exceptionnelles de ses membres

Afin que le Parc retrouve une stabilité financière dès l'exercice 2024 et pour l'aider dans l'apurement de son déficit de sa section de fonctionnement, il a sollicité une participation exceptionnelle de ses membres, lesquels ont répondu favorablement. Le Parc a perçu 180 747 € au titre de participations exceptionnelles.

Les anciennes contributions statutaires du Domaine de la Palissade

Les anciennes contributions statutaires du Domaine de la Palissade dont le montant total s'élève à 385 022€ (Département 286 567€ + Commune d'Arles 98 455€), sont affectées en totalité à la Gestion Directe des Espaces Naturels.

Dotation d'ingénierie DREAL

La Participation de la DREAL en 2024 est de 178 000 €

Organigramme du Parc naturel régional

Anne CLAUDIUS-PETIT

Présidente

Communication, Evènements, Protocole

Muriel CERVILLA

Christophe FONTFREYDE - D

Estelle ROUQUETTE - Directrice

Marion BLANC BOCH - Assis

Service Eau, Biodiversité et Développement Rural

Magali GORCE, Cheffe de service
Philippe ISELMANN, SIG

Pôle Eau et Paysages

Marion CROIZEAU, cheffe de pôle
Maëlys MARAGE, CM Eau
Rachel LINARD, CM observatoire de l'eau

Pôle Biodiversité

Gaëtan PLOTEAU, CM N2000 trois Marais
Charles BRAVO, CM N2000 sites Rhodaniens
Alexandre CRESTEY, CM N2000 Camargue

Pôle Développement Rural

Aurélien JOUVENEL, CM élevage et soutien aux associations
Anne VADON, CM agriculture (80%)

Pôle Mer

Delphine MAROBIN-LOUCHE, CM Mer et Littoral
Léna COLLET, Technicienne Life Marha

CM : chargé de mission

Service Gestion directe des Espaces Naturels

Laetitia POULET, Cheffe de service
Sophie CHARITOS, Chargée de gestion administrative et financière
Marie-Lou DEGEZ, référente plans de gestion et suivis scientifiques

Zone Nord et Ouest

Maxime HUCBOURG, référent de secteur

Zone de l'Embouchure

Lydie CATALA, référente de secteur (70%)
Emmanuel VIALET, technicien zone humide
Florian LE BORNE, garde technicien (50%)

EMSC

Jean Christophe BRIFFAUD, référent de secteur
Patrick RIGAUD, technicien zone humide
Florian LE BORNE, garde technicien (80%)
Laura FLAMME, garde du Littoral



2 Ecogardes marins - 4 Ecogardes à cheval



4 Ecogardes terrestres

onal de Camargue

Directeur Général
e Générale adjointe
stante de direction

Charte et évaluation
Morgane HERNANDEZ

ORGANIGRAMME
AU 05/11/2024

Service Secrétariat Général

Nathalie ALONSO, Cheffe de service

Pôle Ressources

Magali BLANC, comptabilité
Emilie IPSILANTI, secrétariat et comptabilité
Elodie EQUEL, RH et instances

Pôle Logistique

David PANDO, agent maintenance et technique
Saïd CHENOUI, gardien du mas, agent maintenance et technique
Frédéric JALABERT, agent maintenance et technique
Fabian MICELI, gardien de la Palissade, agent maintenance et technique

Service Patrimoines culture et publics

Estelle ROUQUETTE, Cheffe de service (40%)

Pôle Éducation au territoire

Julien FAURE, CM éducation au territoire

Pôle Gestion des maisons du Parc

MUSÉE DE LA CAMARGUE

Estelle ROUQUETTE, Conservateur (50%)
Anne TINDILLE, Responsable de site et médiation culturelle
Katia LESCOT-VIDAL, référente boutique et accueil des publics
Guillaume CHEVALIER, référent communication et médiation culturelle
Mélissandre COLOM, référente éducation et médiation culturelle

DOMAINE DE LA PALISSADE

Lydie CATALA, responsable de site, accueil et gestion (30%)
Agnès ESPOSITO, accueil et administration (75%)

CM : chargé de mission



2 Emplois consolidés



2 Emplois consolidés



Parc
naturel
régional
de Camargue



1970

Création du Parc

75 Km

De façade maritime

3

Communes



8000

Habitants

101000

Hectares de superficie



**PARC NATUREL
RÉGIONAL
DE CAMARGUE**
6895 Chemin du
Mas du Pont de Rousty
13200 Arles
Tél. 04.90.97.10.40
contact@parc-camargue.fr
www.parc-camargue.fr

Rédaction et conception: Muriel Cervilla

Création: Studio White Chapel

Impression: Pure Impression

Crédits Photos: Shutterstock, Studio White Chapel
Agence Caméléon, Flaccommio-JC / WeGo Productions,
Benoît Verdeille, Hervé Bernon, E.Seguier, C.Avon,
Parc naturel régional de Camargue, J.E. Roché,
Christian Vernet et Syndicat AOP Taureau de Camargue

